

PROCÈS VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05Août 2022

Secrétaire de séance : Nadine GROBOZ

Présents : Jean-Pierre ARRAGON, Sandrine BRONNER, Fabrice CHIVAL, Julie DELOT, Patrick DEMERS, Bernard GALLION, Gérard GROBOZ, Nadine GROBOZ, Aline PIOTELAT.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Claude BREVET à Fabrice CHIVAL

Karine FLECHON à Patrick DEMERS

David GUICHON à Julie DELOT

Jean-Paul NEVEU à Jean-Pierre ARRAGON.

Joëlle PENIN à Nadine GROBOZ

Absent excusé : Arnaud CURNILLON,

- ✓ Le compte rendu du dernier CM du 01 juillet 2022 est approuvé.

M le Maire demande l'autorisation d'ajouter à l'ordre du jour deux délibérations : convention avec le SDIS pour le prêt d'une bouteille d'oxygène et une délibération concernant le personnel communal.

Le conseil donne son accord à l'unanimité.

- ✓ **Délibérations :**

1 – Bouteille d'oxygène

Le SDIS a envoyé à la Commune une nouvelle convention concernant le prêt d'une bouteille d'oxygène.

Le conseil autorise le Maire à signer cette nouvelle convention.

2 – Convention conseiller numérique

M le Maire a reçu la convention de prestations de service avec la commune de Val Revermont pour la mise en place des ateliers numériques à Meillonas.

Le conseil autorise le Maire à signer cette convention.

3 – Réhabilitation énergétique des vestiaires du stade

Des travaux sont à l'étude afin de réhabiliter les vestiaires du stade (fermeture de la terrasse à l'arrière, aménagement des toilettes, chaufferie, extension...)

Suite à la demande de subvention auprès du département, celui-ci sollicite une délibération afin d'ouvrir le dossier.

Le conseil donne son accord à l'unanimité.

4 – Base adresse nationale

L'adressage complet d'une commune implique la dénomination de l'ensemble des voies communales et la numérotation de tous les locaux situés sur ces voies. La localisation de l'ensemble des habitations permet d'améliorer la sécurité (services d'urgence, police...), l'efficacité des services (poste, fournisseurs d'eau, d'énergie, livraisons...) l'accès plus facile aux entreprises.

Pour Meillonas M le Maire a terminé le travail.

Le conseil valide la base d'adressage pour la commune.

5 – Emprunts

Deux emprunts ont été contractés :

- 700 000€ au taux de 2.43% sur 15 ans, pour les travaux sur la RD52
- 38 000€ au taux de 2.48% sur 15 ans pour le camping

Un emprunt de 50 000€ était prévu pour financer les panneaux photovoltaïques à la Raza. Ces travaux étant déjà payés par une avance de trésorerie du budget communal vers le budget panneaux photovoltaïques, M le Maire demande au conseil l'autorisation d'annuler le financement prévu et de le remplacer par une avance remboursable de 50100€. Ce montant sera remboursé au fil du temps sur un maximum de 25 ans.

Le conseil approuve cette demande et valide la proposition d'avance remboursable.

6 – Personnel communal

Suite au départ de Mme Arielle GODET, des personnes ont été reçues pour le poste. Une embauche est en cours.

Pour le remplacement de Jean Claude Louis une annonce sera mise en ligne prochainement. Des candidatures sont déjà arrivées en mairie.

Le conseil donne son accord à M le Maire pour les recrutements.

✓ Compte rendu des Commissions et Délégations

- Convention ATC France :

ATC France gestionnaire du pylône Orange souhaite acheter le terrain.

Après en avoir délibéré, le conseil donne un avis défavorable à cette demande.

- Périmètre bureaux de vote 2023 :

Pour les élections à venir, le conseil municipal, à l'unanimité, choisit la salle des fêtes comme bureau de vote.

- Sous-commission sécurité SDIS, MAS les Montaines et salle des Fêtes :

La sous-commission du SDIS est venue vérifier la sécurité à la Mas des Montaines et à la salle des Fêtes. Le résultat sera adressé à M le Maire le 9 août prochain.

- Réunion avec le Président de GBA :

Le 8 juillet dernier M le Maire a rencontré le Président de GBA, M Jean François DEBAT pour évoquer certains sujets sensibles.

- Demande accès sur route départementale Pascal NALLET :

M Pascal Nallet sollicite la commune pour acheter une bande de terrain de 750m² le long de sa ferme de sa maison d'habitation. Ce qui lui permettra de séparer les accès entre le professionnel et le privé.

Après en avoir délibéré, le conseil donne un avis favorable à cette demande.

- Voirie :

Dans le budget 2022, lors de la dernière réunion d'arbitrage avec GBA, il était prévu la réfection de 4 routes : impasse des Alouettes, chemin du Tacot, montée du Moulin à Vent et chemin de Charine.

Les travaux, montée du Moulin à Vent et chemin de Charine sont réalisés.

Compte tenu de la hausse des prix des matières premières la dotation allouée ne permet pas de terminer les travaux.

M le Maire demande au conseil l'autorisation de terminer les travaux (coût environ 30000€) sur le budget de la commune.

Environ 11000€ pour les 2 routes et 16000€ pour le pont du col de France.

Après en avoir délibéré, le conseil donne son accord pour cette demande.

✓ Infos diverses :

- La fibre est installée à l'école.
- Eclairage public rue du Docteur DESCOS : un devis a été demandé pour enterrer les réseaux.
- Les ponts de la commune ont été expertisés : le pont rue de la faïencerie sur le Sevron présente quelques défauts. Les employés communaux procéderont aux réparations.
- Verger d'Alix : un rendez-vous sera demandé à Bourg habitat pour faire le point sur les travaux effectués et ceux restant.
- Des bénévoles, des membres du conseil municipal et des employés communaux ont nettoyé le Sevron dans le parc Balland le 3 août.
- L'opération « Nettoyage de la Nature » sera renouvelée, elle aura lieu le 24 septembre prochain.
- Sondage éclairage public : 156 réponses à ce jour dont une majorité de personnes favorable à l'extinction.
- Décorations de Noël : M Gallion a rencontré une société, il attend l'offre commerciale.
- Une demande sera faite à Bourg Habitat pour enlever le panneau à l'angle du chemin de la Berlotte et de la D52.
- Ambroisie : environ 150 pieds ont été arrachés.
- Marché du mercredi : M le Maire a reçu une demande de M Thierry Seyer qui souhaite venir vendre du miel, en revanche M Dylan LEVRIER ne viendra plus.
- M le Maire a reçu le rapport d'activité de Bourg Habitat, il a été présenté au conseil
- La vente de terrain à M Valois a été actée
- Le 4 septembre prochain, la commune de Meillonas accueillera le championnat départemental sprint de course d'orientation

✓ Prochaines dates :

- Chœur des Colporteurs : le 21 août 2022 à 12h
- Fête patronale : le 27 et 28 août 2022
- Conseil municipal : 02 septembre 2022
- Numérique : début des séances hebdomadaires le 02 septembre 2022
- Réunion PLU : le 07 septembre 2022
- Nettoyons la nature : 24 septembre 2022

